

Brève - Vers une augmentation de la "taxe attentat"

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 27 septembre 2016



Selon [l'Argus de l'assurance](#), la contribution versée par les assurés pour alimenter le Fonds de garantie des victimes du terrorisme pourrait passer de 4,30 € à 6,50 €.

[Source](#) Le Parisien.fr

La contribution des assurés au Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme (FGTI) "n'est pas suffisante" pour faire face à la hausse des [attentats](#) en France, [affirmait](#) en août dernier Jacques de Peretti, directeur général d'Axa France.